



**Appel public à concurrence
pour l'exploitation de l'ancien bowling**

En application de l'article L.2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques, la **VILLE DE GRENOBLE recherche un nouvel exploitant pour les locaux de l'ancien bowling**. La mise à disposition concerne un espace situé au 42 boulevard Clémenceau, comprenant notamment une salle de restauration/bar avec terrasse et locaux annexes; une salle de spectacle modulable (150 à 300 places) et ses annexes; six studios dédiés à la pratique artistique.

Les candidats ont jusqu'au mercredi 7 janvier 2026 à 17h00 pour adresser leur dossier complet. Les candidats dont l'offre aura été jugée pertinente seront auditionnés le 10 janvier 2026.

Pour plus d'informations et consulter le dossier d'appel public à concurrence, toutes les pièces et informations sont disponibles sur le site de la Ville de Grenoble :

<https://www.grenoble.fr/131-annonces-legales.htm>